

## L'AVENTURE DE L'ARCHÉOLOGIE DANS LA VALLÉE DU RHÔNE, ENTRE LYON ET VIENNE

par

*Nathalie MATHIAN*

Au XIX<sup>e</sup> siècle l'archéologie tend à devenir une science à part entière et Hippolyte Bazin, en 1891, peut en dresser un bilan optimiste. "Les inscriptions ont été soigneusement recueillies et exactement interprétées. Les collections archéologiques se sont considérablement augmentées et les objets les plus précieux ont été publiés avec de savants commentaires"<sup>1</sup>. Il oublie, comme bien d'autres, qu'elle a été aussi une véritable aventure pour les dessinateurs, les peintres et les architectes qui ont vu en elle "une science pratique" autorisant la résurrection des édifices antiques par l'imaginaire<sup>2</sup>, avant d'être l'apanage de purs archéologues. Bien souvent, en marge des démarches officielles concentrées sur des sites mythiques, ils se sont battus pour révéler quelques facettes de la Gaule, dans une féconde émulation qui n'avait d'autre objectif que rendre à chaque région sa place dans l'histoire de France.

### PREMIÈRES INVESTIGATIONS

Comme terrain d'investigations, la moyenne vallée du Rhône était privilégiée puisque, sous Auguste, Lyon était capitale fédérale des Trois Gaules et Vienne la plus riche des colonies romaines. Cependant, les dégradations, incendies, éboulements vont avoir raison de ce patrimoine qui, à la Renaissance, ne subsiste déjà plus qu'à l'état de traces. Seuls émergent encore le temple d'Auguste et de Livie à Vienne, les aqueducs autour de Lyon,

---

(1) H. Bazin, *Vienne et Lyon Gallo romains*, Paris, 1891, p. 2.

(2) G. George, "De l'influence de l'étude de l'archéologie au point de vue de l'architecture", *Annales de la Société Académique d'Architecture* de Lyon, 1899, 1902.

quelques arcades de l'odéon et de l'amphithéâtre sur les pentes de Fourvière et de Saint-Sébastien. C'est donc parmi des décombres que les amateurs des XVIe et XVIIe siècles vont traquer inscriptions, médailles et œuvres d'art pour leurs collections et publications<sup>3</sup>.

Au XVIIIe siècle, l'intérêt ne faiblit pas et les découvertes sont relatées au devant de l'Académie de Lyon (fondée en 1700). M-F. Pérez<sup>4</sup> a remarqué que les académiciens ont d'abord privilégié le déchiffrement des inscriptions et la lecture des auteurs anciens, avant de s'intéresser aux monuments eux-mêmes<sup>5</sup>. Ces efforts ne s'accompagnent pas encore de mesures conservatoires et, en 1772, le sculpteur Perrache ne peut que déplorer, dans ses *Observations sur les monuments antiques de Vienne et de Lyon*, leur dispersion et destruction<sup>6</sup>. Rappelons, à titre d'exemple, que lorsque le Consulat décida la démolition du Tombeau dit des deux amants, en 1707 pour l'élargissement d'une voie, seule une plaque fut apposée au couvent voisin des Dames de Sainte-Elisabeth "afin que la postérité soit toujours informée de l'endroit où était ce monument"<sup>7</sup>. Situer et garder l'image (un dessin est réalisé par Ferdinand Delamonce) semble alors amplement suffisant.

### Pierre Schneider

Parmi les exceptions, il convient de signaler le peintre Pierre Schneider (1733-1814), natif de haute Alsace. Dès 1775, il obtient une charge de professeur à l'École de dessin de Vienne et dédie ses loisirs à l'étude et la récolte de fragments antiques. Dix ans plus tard, il est à même de consigner ses recherches dans un "plan géométral de la ville de Vienne ancienne et moderne avec les fortifications et l'emplacement des édifices publics tels qu'ils existaient au temps des romains" (fig. 1)<sup>8</sup>. Cette première synthèse graphique, réhaussée d'aquarelle, bien que confidentielle, et non dénuée d'erreurs, est audacieuse et innovante. Elle livre une vision assez large de la ville et ses environs, sans comprendre toutefois Saint-Romain en Gall et Sainte-Colombe sur la rive opposée du fleuve. Le relief des collines est précisé ainsi que les voies de communication pour mettre en évidence les fortifications.

---

(3) G. Bruyère, "Lyon romain retrouvé", *Jacob Spon*, Paris, 1993, pp. 87-120.

(4) M-F. Pérez, L'archéologie à l'Académie de Lyon au XVIIIe siècle : tradition et innovation, *La fascination de l'antique*, Paris, 1998, pp. 158-161.

(5) Guillaume Marie Delorme aidé de l'architecte Boulard dresse une carte des aqueducs de leur tracé et compose un album de 120 plans en 1759.

(6) Cité par M-F Pérez dans "L'archéologie à l'Académie de Lyon au XVIIIe siècle : tradition et innovation", *La fascination de l'antique*, Paris, 1998, p. 159.

(7) Archives Municipales de Lyon, 3 ii 32, dépouillement des délibérations consulaires (7 juin 1707) par B. Vermorel.

(8) Bibliothèque municipale de Vienne, M10-134.

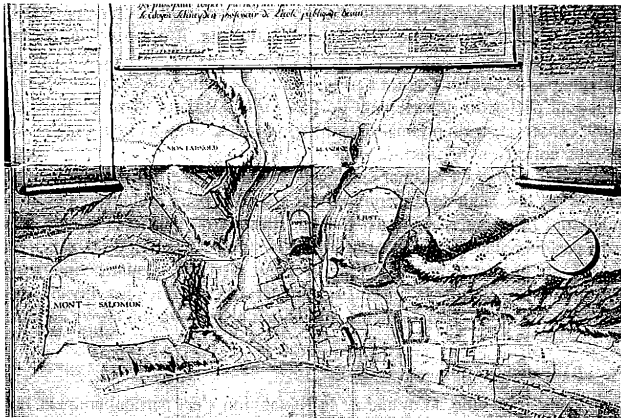


Fig. 1. P. Schneider, "plan géométral et Vienne ancienne et moderne", 1785, (Vienne, Bibliothèque municipale, M10).

Les monuments médiévaux et modernes sont indiqués par des numéros, ceux antiques par des chiffres ou en plan pour l'amphithéâtre, le théâtre et la spina. D'après Delorme, il servira longtemps de base aux plans de Vienne antique<sup>9</sup>.

Pour préciser ses connaissances, il n'hésite pas à faire des sondages. Il relève les vestiges de ce qu'il considère être un amphithéâtre (en fait un théâtre) et le restitue, mais dans son enthousiasme et faute d'attention, il prend le grand axe de l'ellipse pour le petit et donne à l'arène des dimensions défectueuses<sup>10</sup>. L'étude des vestiges en élévation n'est pas pour autant plus facile. Le temple d'Auguste et Livie, transformé en église au Moyen Age et cerné d'habitations n'est guère plus accessible. Il est donc induit en erreur en l'imaginant entouré de colonnes sur les quatre côtés et sans stylobate. Cependant, appliquant la méthode de Séguier pour la Maison carrée de Nîmes, il parvient à identifier précisément l'inscription dédicatoire à Auguste et Livie et la soumet à l'Académie de Lyon le 26 novembre 1776. Il relève également le tracé des fortifications romaines et a la chance d'exhumer une grande mosaïque à Sainte-Colombe.

(9) E.-C. Delorme, *Description du musée de Vienne*, 1841, p. 115.

(10) H. Bazin, 1891, p. 26.

Chargé, lors de la Révolution, de la réalisation des états estimatifs d'objets d'art dépendant des monuments nationaux, il détourne, un temps, son attention des monuments romains pour ceux du Moyen Age et ne manque pas de relever l'église Saint-Sévère et la cathédrale Saint-Maurice<sup>11</sup>. Grâce au préfet du département de l'Isère, M. Ricard, il est nommé, en 1809, conservateur du premier musée gallo-romain viennois (réalisé avec ses propres collections)<sup>12</sup>, installé dans l'ancienne église Saint-Pierre. A cette occasion, il rédige un premier catalogue du musée, une "histoire abrégée de Vienne" et une suite de dissertations sur les principaux monuments et antiquités qui resteront manuscrits. Ils sont illustrés de multiples relevés aux traits parfois réhaussés de lavis<sup>13</sup> d'un rendu strict, sans effet, où jamais il ne cède à une présentation romantique. Il meurt en 1813, à quatre-vingt trois ans, pratiquement dans la misère, en laissant à la postérité ses travaux, ses collections et un disciple, François Artaud, qui poursuivra son œuvre à Lyon.

### François Artaud

Dans cette ville, le drame de la Révolution s'est particulièrement fait sentir. Les derniers restes d'arcades de l'amphithéâtre de la Croix-Rousse sont d'ailleurs démolis comme signe de féodalité. Cependant, ce sont les ventes révolutionnaires qui vont avoir, *a posteriori*, un impact sur le patrimoine antique. En effet, les anciens couvents, dont l'emprise urbaine était considérable, avaient figé ces espaces depuis des siècles. En les livrant à la spéculation, en les quadrillant de nouvelles rues bordées d'immeubles à loyer de grande hauteur, nécessitant de profondes fondations, le sol va être lacéré. Aubin-Louis Millin, de passage à Lyon au tout début du siècle constate que "tous les témoignages historiques de l'antique splendeur de Lyon ont disparu et ceux qui, depuis peu, ont été enlevés de la terre disparaîtront si l'administration ne prend pas de mesures pour s'y opposer"<sup>14</sup>. Celle-ci n'y est pas indifférente, mais les difficultés sont sans nombre comme en témoigne l'exemple de la découverte, en 1806, de la mosaïque des jeux du cirque dans le quartier d'Ainay. Les tractations avec les propriétaires durent sept ans et ce n'est qu'en 1820 qu'elle est transférée au musée<sup>15</sup>.

C'est à cette occasion que François Artaud (1767-1838) se distingue sur la scène lyonnaise. Né à Avignon, formé au dessin par Schneider et envisageant la spécialisation du dessin en soierie, il se passionne pour l'archéolo-

---

(11) Bibliothèque municipale de Vienne, M10-153.

(12) Vienne, Bibliothèque Municipale, M10-134, manuscrit de Schneider.

(13) Une partie des dessins seront détruits dans l'incendie de la bibliothèque de Vienne en 1854.

(14) A. Millin, *Voyage dans les départements du midi de la France*, Paris, 1808.

(15) A. Pelletier, "L'archéologie dans le Rhône au XIXe siècle", *Le Rhône, naissance du département, Lyon*, 1990, p. 261.

gie. Quatre mois après la découverte de la mosaïque, il publie un opuscule qui est repris dans le magasin encyclopédique d'A. L. Millin. Cela lui assure non seulement une réputation de connaisseur d'antiquités<sup>16</sup>, mais aussi le titre d'inspecteur général du Conservatoire des Arts de la ville, créé grâce au préfet d'Herbouville et au maire Fay de Sathonay. A son arrivée, ce musée rassemble une soixantaine d'œuvres constituées de peintures sauvées des destructions révolutionnaires et de quelques dons de l'État ; par sa persévérance, il va le transformer en un des plus riches ensembles d'antiquités et d'objets d'art de province.

La première étape indispensable était le repérage des œuvres et la volonté était unanime. Nicolas François Cochard (1763-1834) conseiller de préfecture ne manque pas dans sa *Description historique de Lyon* "d'encourager les habitants de cette ville à continuer à recueillir les morceaux curieux que les fouilles peuvent restituer à la lumière et de veiller soigneusement à leur conservation"<sup>17</sup>. Parallèlement, le ministre de l'Intérieur insiste auprès de l'Académie de Lyon pour qu'elle dirige ses travaux vers la description statistique du département, des antiquités qu'il renferme et de son histoire<sup>18</sup>. Tandis que le maire adresse une circulaire à ses homologues des communes voisines, les priant, au titre de leur devoir, de signaler toutes découvertes de monuments de l'Antiquité ou d'un grand intérêt pour les arts et l'histoire pour les remettre au musée de Lyon ; "c'est là seulement que leur ensemble, leur rapprochement, leur confrontation permettra l'étude et l'instruction publique"<sup>19</sup>.

Artaud repère et négocie l'achat des pièces, mais la seule collecte ne peut suffire et en 1820, il entame des sondages en deux points énigmatiques de Lyon. Les premiers lui permettent de rédiger une "restauration du théâtre d'après les ruines situées dans le clos Donat place des Minimes" (l'identification de ce théâtre en Odéon n'aura lieu qu'en 1941)<sup>20</sup>. Les seconds concernent l'amphithéâtre de la Croix-Rousse qu'il suggère de fouiller, dès 1808, dans un discours imprimé par la Société des Amis des Arts. Ce désir reçoit un commencement d'exécution entre 1818 et 1820, grâce au préfet Lesay Marmésia et au maire Rambaud. Cependant les recherches sont vite interrompues par rai-

(16) G. Bruyère, "Essai de bibliographie descriptive de François Artaud (1767-1838), archéologue, directeur du musée et de l'école des Beaux-Arts de Lyon, suivi de l'inventaire de sa correspondance et d'une chronologie", *Travaux de l'Institut d'histoire de l'art de Lyon*, 1986, p. 64.

(17) N.-F. Cochard, *Description historique de Lyon*, 1817.

(18) Paris, Archives Nationales, F17 3036, lettre du 25 mai 1807.

(19) Lyon, Archives Départementales du Rhône, T. 383, circulaire du 16 janvier 1809. Plus tard dans les actes notariés entre la ville et différents propriétaires, il sera précisé que "si dans les fouilles ou tranchées que feront les acquéreurs on découvrirait des objets d'art, des antiquités, des médailles, des monnaies, la ville se les retient expressément pour le musée de Lyon, à sa charge de les faire enlever à ses frais. Les acquéreurs seront tenus d'en faire la déclaration à la mairie". Archives départementales du Rhône, 3E 1223.

(20) Lyon, Archives Départementales du Rhône, T. 383, snd, sd..

sons d'économie et Artaud et l'architecte de la ville, Louis Cécil Flacheron, ne peuvent que mesurer, sonder et supposer les dimensions de l'édifice<sup>21</sup>.

En 1823, Artaud devient, par décision préfectorale, inspecteur conservateur des monuments du Rhône<sup>22</sup>. Cette fonction "gratuite" lui permet d'attirer l'attention du préfet sur les aqueducs qui sont, selon lui, les monuments les plus importants et les plus considérables de France et que le comte de Caylus n'hésite pas à mettre au dessus de ceux d'Italie. Il ne réclame pas d'importantes réparations mais la pose de "quelques fers et quelques pierres" pour éviter la chute des voussoirs. Avec Chenavard, architecte de la Préfecture, ils estiment le coût de réparation de façon à ce qu'une somme annuelle soit votée. Après la Révolution de 1830, il est contraint de démissionner de ses fonctions de directeur du musée pour avoir refusé de prêter serment au nouveau régime et prend sa retraite comme conservateur honoraire du musée de Lyon<sup>23</sup>. Le 6 novembre 1831, il devient inspecteur divisionnaire de la Société française pour la conservation et la description des Monuments historiques et Arcisse de Caumont lui confie les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, de la Drôme, du Rhône, de l'Isère, des Hautes et Basses Alpes et du Var<sup>24</sup>.

Il lègue à la Bibliothèque de l'Académie quatorze volumes de notes et de croquis et meurt en 1838. Ce n'est qu'en 1846, que J.B. Monfalcon prend l'initiative de publier son *Lyon Souterrain ou observations archéologiques et géologiques faites à Lyon de 1794 à 1836* où il consigne trente années d'exploration intensives<sup>25</sup>. Il avait prévu des illustrations et un plan de Lyon antique, levé par Chenavard et gravé en 1832, mais finalement ils ne furent pas joints au texte. Sans illustration et publié en très peu d'exemplaires, cet ouvrage de synthèse reste confidentiel et peu accessible. Il a néanmoins le mérite de replacer dans le contexte urbain du XIXe siècle la plupart des fragments antiques découverts anciennement ou récemment, ce qui fait dire à A. Pelletier qu'il sert toujours de point de départ à toute recherche sur la topographie du Lyon antique<sup>26</sup>. En fait, ni Schneider, ni Artaud, ne parviennent à diffuser leurs connaissances comme ils l'auraient souhaité. Dessinateurs de formation, il deviennent sans peine des archéologues dont le sérieux des recherches, la curiosité et l'intuition est à noter.

---

(21) Martin Daussigny, "Notice sur l'amphithéâtre et l'autel d'Auguste à Lugdunum", *Congrès archéologique de France, 1862, Saumur et Lyon*, Paris, 1863, p. 420.

(22) Lyon, Archives Départementales du Rhône, T 383, Lettre d'Arthaud au préfet du 24 mars 1823.

(23) G. Bruyère. Essai de bibliographie descriptive de F. Artaud, mémoire de maîtrise, sous la direction de M.F. Pérez, Université Lyon II, 1986.

(24) G. Bruyère, 1986, p. 333-360.

(25) F. Artaud, *Lyon Souterrain*, Lyon, 1846, p. 2.

(26) A. Pelletier, "L'archéologie dans le Rhône au XIXe siècle", *Le Rhône, naissance du département, Lyon*, 1990, pp. 259-265. Texte réédité dans le *Recueil de mémoires et documents sur le Forez, publié par la Société de la Diana*, sous le titre "L'archéologie lyonnaise au XIXe siècle", Montbrison, 2000, t. 28, pp. 267-273.

## LA RÉSURRECTION GRAPHIQUE DE VIENNE ET LYON

### E. Rey et J.-B. Vietty

Il n'en sera pas tout à fait de même de leurs successeurs qui vont tenter de mettre en évidence l'antique magnificence de Vienne et Lyon. Etienne Rey (1789 et 1867), à la différence d'Artaud étudié à Lyon à l'école des Beaux-Arts avant d'être nommé, de 1814 à 1822, professeur à l'École de dessin et conservateur du musée de Vienne<sup>27</sup>. Il va s'associer à Jean-Baptiste Vietty (1787-1842) sculpteur et archéologue<sup>28</sup> pour publier "Les monuments romains et gothiques de Vienne en France" à Paris chez Didot en 1831. Leurs intentions sont révélées dès l'avertissement : leur ouvrage ne sera pas comme les grands albums qui commencent à paraître dans les années 1820 dans le sillage des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* de Taylor et Nodier qui sans "vouloir faire œuvre encyclopédique" dévoilent le patrimoine français<sup>29</sup>.

Rey et Vietty optent pour une publication érudite et consciencieuse. Les dessins de Rey ne sont pas de "simples croquis faits en présence du lieu et confiés à un certain nombre d'artistes qui en tirent souvent un très beau parti d'effet et de rendu, mais le plus souvent au dépens de la vérité, principale mérite d'une œuvre descriptive". Ils s'appuient sur de dispendieuses fouilles qui ont permis de rectifier beaucoup d'erreurs sur la forme et la destination des monuments. Quant à la partie descriptive de Vietty, elle n'est pas "une froide nomenclature assaisonnée de quelques phrases banales, mais une analyse profonde et judicieuse"<sup>30</sup> où les lieux et les dates des découvertes sont soigneusement indiqués.

La collaboration entre les deux auteurs permet de privilégier autant le texte que les illustrations au sein des trois parties dédiées au musée, aux monuments antiques et gothiques. Cependant, la présentation des fragments (dessinés avec une extrême précision), tend à devenir romantique dans les arrangements, les superpositions et les rendus avec ombre et lumière. S'ils se calquent sur la muséologie d'alors, ils n'en oublient pas pour autant la relation au site d'origine. Ainsi la mise au jour d'un buste du faune est relatée en deux planches, l'une montrant la sculpture parmi les décombres comme un instantané de fouille (pl. XXIII), l'autre la mettant en scène parmi un arrangement

(27) Il est ensuite professeur à l'école de dessin à Lyon de 1821 à 1851.

(28) En 1828, il est désigné par l'Institut pour faire partie de la Commission scientifique envoyée en Morée par le roi de France. Il séjourne en Grèce trois ans, puis travaille à Tarrare à un ouvrage sur les mythes religieux et un itinéraire archéologique commandé par l'Institut.

(29) I. Taylor, *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*, Paris, 1854.

(30) E. Rey, J.-B. Vietty, *Les monuments romains et gothiques de Vienne en France*, Paris, 1831, p. 34.

de vases, inscriptions et fragments digne d'un musée (pl. XV). Selon la notice "ce fut une découverte dans le genre de celle d'Herculanum" ! car il gisait parmi les cendres d'une salle revêtue de brèches et de porphyre vert. Ensevelie au pied du rocher, elle a été révélée en creusant les fondations d'une cuisine en 1820 et aussitôt détruite, à l'exception de quelques fragments récupérés par le comte de Forbin. L'original du buste a été envoyé à Paris et le musée de Vienne s'est contenté d'une copie en plâtre<sup>31</sup>. La publication a pour particularité d'être une sorte de musée idéal, elle en est aussi le complément, même si son format ne permet pas une confrontation simultanée.

Les monuments, quant à eux, sont dessinés sous différents angles. Ainsi pour le temple d'Auguste et de Livie, existent le plan dans le tissu urbain de 1821, le plan avec restitution de la *cella*, la vue perspective avec ombre et lumière (fig. 2), l'élévation géométrale de la façade au trait et les détails de la colonne au trait. En commentaire, Vietty explique que ce monument a été aussi mal décrit que mal représenté par Montfaucon, Spon et

(31) E. Rey, J.-B. Vietty, 1831, notice de la planche XV, p. 17.

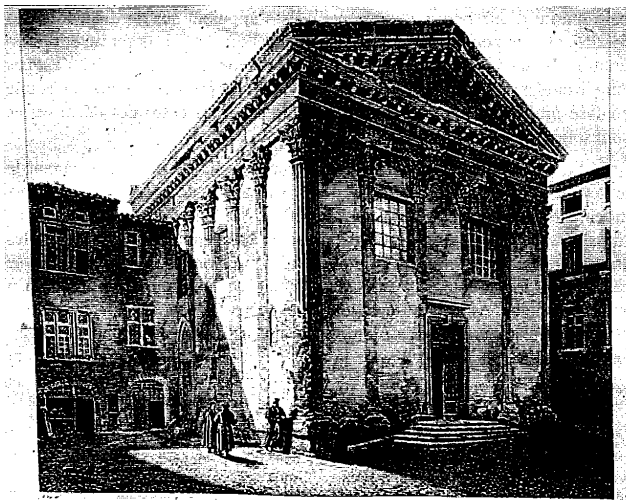


Fig. 2. E. Rey "Perspective du temple d'Auguste et de Livie dans son état actuel", E. Rey et J.-B. Vietty, (*Les monuments romains et gothiques de Vienne en France*, 1831, pl. XIII).



même Schneider. Il a donc fait des sondages en abattant les diverses couches d'enduit, en perçant les constructions modernes qui obstruent l'édifice et en creusant à l'extérieur jusqu'au pavé antique de façon à "restituer aux arts un monument classique"<sup>32</sup>. Il estime qu'il avait une *cella* et prolonge les murs latéraux jusqu'à la troisième colonne (les fouilles postérieures démontreront qu'elle se prolongeait jusqu'à la quatrième colonne). Il incite également la municipalité à acquérir les maisons qui l'embarrassent et à se calquer sur l'exemple de Nîmes pour le dégager.

Pour la pyramide, Rey apporte quelques corrections aux relevés de Schneider qui l'avait fouillé et en avait fait une longue description. En une planche, il met en parallèle le plan, l'élévation et la coupe et ajoute une vue dans le site. Vietty le décrit avec précision et reconnaît son rare état de conservation, excepté quelques blocs brisés et les entailles faites pour enlever les tenons. Cependant, il ne remet pas en cause, comme l'a fait Arcis de Caumont son assimilation à une spina plutôt qu'à un cénotaphe, ce qui sera confirmé par les sondages de 1851.

Le plan de Vienne, dans son état actuel, avec l'indication des monuments anciens, rappelle celui de Schneyder daté de 1785, en plus détaillé. En revanche, il sert de base à une spectaculaire "vue de Vienne antique rétablie d'après les débris qui subsistent, telle qu'elle était à peu près au temps des Romains" (fig. 3). Bien qu'il s'en défende, la référence à Piranèse est évidente, dans la démarche comme dans l'objectif. En effet, Piranèse part d'une reconstitution du plan de la Rome antique ou ichnographie du Campo Marzo (1762) pour arriver à la troisième dimension dans de fantastiques scénographies. Ceci, afin de rétablir aux yeux des contemporains la magnificence et la suprématie de Rome notamment sur la Grèce. En stimulant l'imagination, par des vues de l'esprit plus qu'archéologiques, il rend Rome mythique.

Rey, plus modestement, tient aussi à produire une vision de Vienne éloquente et spectaculaire. Il se rend bien compte que dans le domaine de la représentation, l'évocation des vestiges au géométral et sans reconstitution n'est parlante qu'aux spécialistes, ce qui ne suffit pas à susciter la protection et le respect. Les ruines et les fragments deviennent tangibles et sensibles dès lors qu'ils commémorent un passé glorieux. Les romantiques l'ont compris dans le processus de la réhabilitation de l'art médiéval et n'oublions pas que Rey est aussi un élève de Pierre Revoil, chantre du mouvement troubadour.

Il peut donc déclarer, sans que ce soit tout à fait exact que "cette vue d'un nouveau genre n'est point comme celle de Piranèse, composée d'imagination, le local y est portrait et quant aux édifices, nous n'avons fait que les relever de leurs ruines. A la vue de ce superbe ensemble, on a d'abord peine à croire qu'il ait existé, toutes nos idées rétrécies par nos constructions mes-

---

(32) E. Rey, J.-B. Vietty, 1831, notice de p. 44.

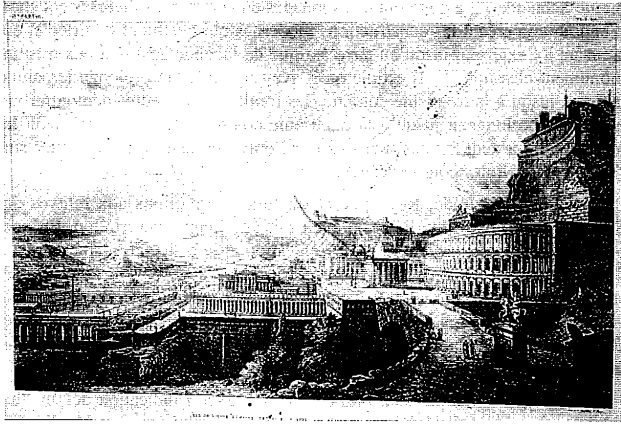


Fig. 3. E. Rey "Vue de Vienne romaine rétablie", E. Rey et J.-B. Vietty, (*Les monuments romains et gothiques de Vienne en France*, 1831, pl. II).

quines sont éloignées de la magnificence romaine. Il est vrai que la situation pittoresque de la cité et l'aspect que nous avons choisi ajoute beaucoup à l'effet, mais dans notre situation il n'y a rien qui ne soit motivé par les ruines ou par des documents artistiques. Le point de vue est pris des environs du théâtre, la ville descend par échelon jusqu'au Rhône. La citadelle domine le tableau, à ses pieds l'amphithéâtre couronne le plateau. De ce lieu, l'on descend deux grands escaliers, d'abord au vaste édifice des thermes, puis à la place publique. Le prétoire et le temple d'Auguste sont à gauche"<sup>33</sup>.

L'apothéose ou resurreccion "scientifique" de la ville de Vienne lithographiée est reprise en une version peinte à l'huile, en 1860<sup>34</sup>. C'est une œuvre romantique où l'artiste prend le relais de l'archéologue, pour façonner une reconstitution ou allégorie historique à la Jean-Léon Gérôme (1824-1904). Purement inventive, elle est critiquée à la fin du siècle par H. Bazin qui conteste l'installation des monuments sur une série de terrasses parfaitement nivelées jusqu'au fleuve ; "cette restitution fournie par les architectes de grand talent d'ailleurs est plus pittoresque que scientifique"<sup>35</sup>.

(33) E. Rey, J.-B. Vietty, 1831, p. 38.

(34) Le tableau acquis par la ville de Lyon a été mis en dépôt au musée des Beaux-Arts de Vienne.

(35) H. Bazin, 1891, p. 49.

Cet ouvrage se distingue par sa précision, son caractère didactique et artistique. Il met en valeur les fragments, décrit les sondages, les dernières découvertes et surtout tente de sensibiliser les autorités en dévoilant Vienne dans toute sa splendeur avec un savant dosage de relevés, de restitutions et de références aux prestigieux exemples romains. Il met aussi l'accent sur une nécessaire protection en déplorant les ravages qui s'opèrent dans la ville et la disparition de nombreux fragments, "chaque jour les étrangers et surtout les Anglais emportent quelques lambeaux" et même le musée de Lyon s'enrichit à son détriment. Quelques magistrats, quelques particuliers éclairés ont prélevé de rares débris, mais plus des trois quarts sont perdus. La ville n'ayant point de fonds, les habitants, dans la crainte d'être obligés de donner, cachent pour le vendre ailleurs ou brisent ce qu'ils découvrent.

#### A.-M. Chenavard

Lyon ne pouvait pas rester longtemps en retrait de Vienne. C'est donc Antoine-Marie Chenavard (1787-1883), architecte du département du Rhône (1819-1850), professeur d'architecture à l'école des Beaux-Arts de Lyon (1823-1861), membre de l'Académie des sciences, belles lettres et arts et fondateur de la Société académique d'Architecture qui va être à l'origine de la publication de *Lyon antique restauré* en 1850.

Il connaît d'autant mieux les travaux de Rey et Vietty, qu'il a monté avec eux une commission scientifique du Péloponnèse en Grèce et dans le Levant. Au final, Vietty déclare forfait et est remplacé par l'architecte Dalgabio. L'expédition entamée le 1er septembre 1843, dure six mois et est abrégée par les troubles et la guerre civile<sup>36</sup>. Chenavard (56 ans) et Rey (54 ans) souhaitent s'imprégner d'Antiquité, Dalgabio (55 ans) recherche des modèles et tous ont "l'espoir d'ajouter aux connaissances puisées dans les livres, l'expérience que donne la vue des monuments eux-mêmes". Le voyage est relaté en 1845 dans les mémoires de l'Académie Royale des sciences, belles lettres et arts de Lyon et marquera fortement Chenavard.

De retour, son imagination fertile se déploie dans un ouvrage constitué de cinquante vues. Ni historien, ni archéologue, il s'appuie sur les recherches d'Artaud, décédé douze ans plus tôt, avec lequel il a collaboré à plusieurs reprises. Il comprend un court précis historique, une explication des planches et un recueil de vestiges de monuments romains<sup>37</sup>. Toute l'attention est portée aux restitutions topographiques qui font resurgir la ville antique dans toute sa

(36) B. Merlin, "Le voyage de 1843-1844", *Architectes lyonnais autour de la méditerranée*, Lyon, 1995.

(37) Il comprend le théâtre dans le clos des Minimes en l'état et restauré, la vue des ruines de la Naumachie découverte en 1820, l'autel de Rome et Auguste (restauré d'après les médailles et les colonnes d'Ainay), le tombeau des deux amants (démoli en 1707), le mur de soutènement médional du forum de Trajan, le plan de la Naumachie, la conserve d'eau des Ursulines, le réservoir de Saint-Irénée, l'aqueduc de la rue du Juge de Paix et l'aqueduc du vallon d'Ecully.

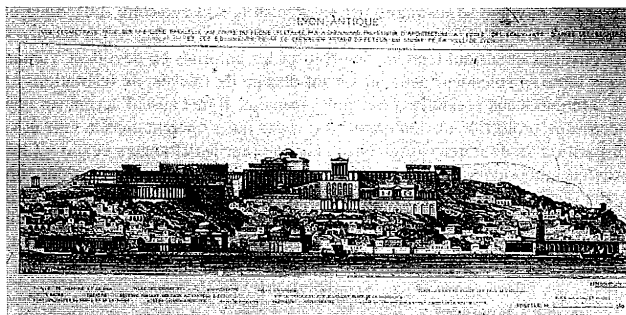


Fig. 4. A.-M. Chenavard, “Lyon antique, vue géométrale prise sur la ligne parallèle au cours du Rhône”, *Lyon antique restauré*, 1850.

gloire (fig. 4). Il s’agit en fait d’un plan assorti d’une vue géométrale dessinée parallèlement et perpendiculaire au cours du Rhône, au trait ou ombrée. Usant d’un rendu strict, sans effet, il imagine l’élévation de chaque bâtiment et détaille ce qui ne subsiste alors qu’en l’état d’infimes traces, les ruines de Rome lui fournissant les détails de l’élévation. Un reste de construction antique, un aqueduc, un tronçon de colonne, une tête colossale suffisent pour dessiner le palais d’Antonin qui domine la colline. Son approche plus imaginaire que scientifique initie les Lyonnais à ce passé illustre mieux que ne pouvaient le faire les sèches descriptions d’Artaud. Dignes des meilleurs envois de Rome, l’ouvrage s’offre aux architectes comme une invitation séduisante à interpréter des signes pour composer de grandes œuvres. Désormais, *Lugdunum* est révélée dans toute sa splendeur et cette vue ne manquera pas d’être reprise en mosaïque, dans la basilique de Fourvière, pour illustrer le débarquement de saint Pothin à Lyon (C.-J. Lameire, 1908-1910).

Dans le contexte des années 1850 cette œuvre apparaît comme exemplaire et est louée par Arcisse de Caumont qui le cite en exemple lors du Congrès archéologique d’Aix-en-Provence. Depuis 1834, il réclame une œuvre similaire pour Orange, sans succès, et déclare qu’il est toujours possible de faire les plans de ce qui est reconnu et de ce qui l’a été antérieurement par des observateurs dignes de foi ; “ce ne sont pas effectivement des dissertations, quelques savantes qu’elles soient, qui avanceront beaucoup l’étude des monuments, qui feront connaître la topographie ancienne de la ville : ce sont des plans”<sup>38</sup>. Lyon et Vienne paraissent donc, à la veille du Second Empire, en tête des études archéologiques avec des catalogues régulièrement mis au jour et des plans soit disant archéologiques.

(38) “Rapport d’Arcisse de Caumont sur les découvertes et les travaux”, *Congrès archéologique à Aix en 1866*, Paris, 1867, p. 215.

## LA MISE EN PLACE D'UNE PROTECTION OFFICIELLE

### Subventions, consolidations et fouilles

Le gouvernement commence à prendre des mesures avec les nominations de Ludovic Vitet, comme inspecteur général des monuments historiques (1830) et de Prosper Mérimée (1834), puis avec la création de la Commission des monuments historiques (1837) qui permet de distribuer les subventions par ordre d'urgence. Exceptionnelles et de faibles montants, elles permettent à peine de préserver les vestiges. A cet effet, des listes sont réclamées aux différents départements. Dès 1837, le préfet du Rhône, Jean-Charles Rivet s'exécute et cite, sans grande conviction, les murailles du théâtre antique de Saint-Just et les aqueducs. Les premiers présentent, d'après lui, plusieurs difficultés "elles font parties d'habitations particulières et s'élèvent au milieu de jardins. Peut-on penser à intervenir pour les conserver ? Est-ce ainsi que vous entendez diriger l'impulsion de l'administration ?... Il est d'ailleurs difficile même de soutenir ces ruines par des constructions qui ne soient pas disparates et choquantes". Les seconds forment un point de vue pittoresque, mais il est impossible d'y toucher sans y laisser "une empreinte fâcheuse". D'où cette phrase éloquente "j'y vois des ruines, des débris, non des monuments"<sup>39</sup>.

Ambroise Comarmond, (1786-1857), médecin chirurgien, passionné par l'étude de l'Antiquité et possesseur d'un des plus beaux cabinets d'histoire naturelle et d'antiquités de la ville de Lyon est nommé en 1837 conservateur de la bibliothèque du Palais des Arts, en 1840 inspecteur des monuments historiques et en 1841 conservateur des musées archéologiques de la ville de Lyon. C'est lui qui désormais adresse au ministre, par l'intermédiaire du préfet, deux rapports l'an, sur l'état des monuments et les besoins. D'emblée, il propose de consolider les aqueducs, d'acheter le terrain qui recèle les restes du théâtre pour en découvrir les gradins ; ajoutant que s'il ne peut être utilisé, il sera un élément important pour la connaissance. Pour mieux convaincre, il joint un dessin et une notice. Il correspond avec P. Mérimée<sup>40</sup>, cependant aucun édifice antique n'est classé avant 1862.

La Commission des Monuments historiques, offre bien quelques espérances de conservation, mais en aucun cas une aide à la découverte du patrimoine gallo-romain. Rappelons qu'en 1836, en creusant dans une vigne de Sainte-Colombe, un certain Garon découvre quantités de marbres de couleurs variées et de fragments d'architecture qui font donner au site le nom, de "palais du miroir". Il fait immédiatement part de sa découverte à un membre de la Société des antiquaires de France qui avertit le préfet du

(39) Paris, Archives de la Direction du Patrimoine, 2500, affaires générales, lettre du 4 janvier 1838.

(40) Paris, Archives Nationales, F<sup>17</sup> 3313, lettre de Comarmond à Mérimée du 9 mai 1840.

département du Rhône en lui demandant d'accorder quelques secours pour continuer les travaux. Ce dernier prévient le président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts pour établir un rapport sur l'état des fouilles. Rey, devenu professeur à Lyon et Chenavard architecte du département sont envoyés en mission le 27 juin 1837. Leur rapport est éloquent sur le manque de moyens : "combien serait précieuse pour l'archéologie de notre contrée une recherche faite avec méthode ! Elle nous ferait connaître par la trace des substructions, le périmètre de l'édifice, ses principales dispositions et par leurs similitudes avec les monuments antiques qui nous sont connus, à quelle espèce ces ruines ont appartenu... Des découvertes plus nombreuses encore seraient le fruit de nouvelles recherches si le sol compris dans l'enceinte de ces ruines était fouillé... Tous les doutes se lèveraient bientôt si les traces des murs étaient suivies et mises à découvert... Que de précieuses découvertes n'aurait-on pas si l'on donnait aux recherches faites par le sieur Garon un plus grand développement... Il a mis les archéologues sur la voie de découvertes plus importantes mais les ressources d'un particulier peuvent rarement suffire et bientôt, peut-être, ces recherches seront abandonnées" or "la science à de grands avantages à espérer"<sup>41</sup>. Rien ne sera fait, en fait les fouilles à but scientifique sont généralement jugées peu urgentes et non prioritaires, sous prétexte que les monuments sont protégés dès lors qu'ils sont dans le sol. Les fonds sont réservés aux excavations qui mettraient en danger les témoins. Ainsi, en 1840, Caristie déclare que le théâtre d'Arles peut attendre un crédit spécial car il s'agit de fouilles. Il semble alors beaucoup plus urgent, aux yeux des autorités, de le faire clore et de recruter un gardien<sup>42</sup>. Paradoxalement, là était l'urgence.

En effet, la loi du 3 mai 1841 (expropriation partielle) puis le décret du 26 mars 1852 (expropriation totale), concernant l'expropriation pour cause d'utilité publique vont autoriser des travaux de dégagement à grande échelle favorisant autant les opportunités de mise au jour, le dégagement et la restauration des monuments, que la perte de données, due à un système de protection peu au point et l'absence de "recherches méthodiques" évoquée précédemment par Chenavard et Rey.

### Dégagement et restauration du temple de Vienne

Au XIX<sup>e</sup> siècle, nombreux sont ceux qui réclament le dégagement des monuments et donc la destruction des constructions parasites ajoutées à partir du Moyen Age, mais, comme rien n'oblige les propriétaires à vendre et que les tractations sont difficiles, bien souvent les choses stagnent. Les exemples de dégagement, à Nîmes pour l'amphithéâtre (1786-1812) et la

(41) Rapport publié lors du *Congrès archéologique de France, Vienne* en 1879 et publié à Paris en 1880, pp. 486-494.

(42) F. Bercé, *Les premiers travaux de la Commission des Monuments historiques, 1837-1848*, Paris, 1979, p. 99.

Maison carrée (1818-1825), à Arles pour l'amphithéâtre et le théâtre (1827) restent exceptionnels, et, en 1838, lors d'une demande d'allocations pour le dégagement des monuments romains du Vaucluse, la Commission des Monuments historiques répond qu'elle préfère attendre que la loi sur l'expropriation soit complétée<sup>43</sup>.

À Vienne, Isabelle Durand rappelle que ce n'est qu'à partir de 1839 que s'engage une véritable réflexion sur le dégagement du temple devenu église au Moyen-Âge, tribunal de commerce à la Révolution, puis musée en 1822. Cette initiative relève non d'une volonté locale mais d'un avis de P. Mérimée qui, lors d'une visite en 1839, refuse les réparations et reconstructions d'un bâtiment voisin au temple. L'année suivante, l'incendie d'une maison offre une nouvelle opportunité, réclamée cette fois par l'opinion publique<sup>44</sup>.

La commission des Monuments historiques charge Charles Auguste Questel, architecte des Monuments historiques, d'une étude pour l'isolement et le renforcement des colonnes<sup>45</sup> et les travaux de restauration sont confiés en 1851, à Simon-Claude Constant-Dufeux (1801-1870), (prix de Rome en 1829). Comme il se doit, il propose à la Commission des Monuments historiques trois partis revenant à : consolider les éléments de toutes époques, privilégier les parties antiques ou conserver les restes antiques et restituer la *cella*. Evidemment, seule la dernière peut lui permettre d'exercer ses talents d'architecte restaurateur et il ne manque pas d'en évoquer l'intérêt scientifique. Des photographies anonymes de 1852 témoignent de l'état du temple et il est possible de suivre les travaux de 1853 à 1858, avec la restauration du soubassement, le déblaiement et le nivellement de la place. La destruction des belles maisons Renaissance et le décaissement du temple, qui semble émerger d'une cuvette, contribue à changer l'image du site avant celle du monument.

Dès lors, plus rien ne peut arrêter l'architecte dans le déshabillage du temple et, c'est entre 1862 et 1866 qu'il procède à la suppression des baies à remplages gothiques, aux reprises de la façade postérieure et des parties mutilées. L'année suivante, s'opère le déménagement du musée, d'abord dans les bâtiments du collège, puis en 1870, dans l'église Saint-Pierre ; la bibliothèque étant transférée à l'Hôtel de Ville<sup>46</sup>. La reconstitution de la *cella* peut alors être entreprise et complétée par l'établissement d'un escalier, la pose d'un autel et l'achèvement de la toiture. Les travaux étant conduits, après le décès de Constant-Dufeux, par Pierre Daumet (1826-1911), également grand prix de Rome en 1855. L'effet final est dans la lignée des nom-

(43) F. Bercé, 1979, p. 26.

(44) F. Bercé, 1979, p. 310.

(45) Isabelle Durand, "La résurrection du temple d'Auguste et de Livie au XIX<sup>e</sup> siècle à Vienne", *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, N° 95, Vienne, 2000, pp. 4-18.

(46) F. Bercé, 1979, p. 305.

breuses reconstitutions graphiques à la Rey ou à la Chenavard (fig. 5). Cette restauration, sèche, abusive qui a, selon P. Gros, définitivement modifié l'état initial<sup>47</sup>, incarne cette recherche de pureté primitive qui n'a plus guère lieu d'être après tant de transformations.

Quelques mises en garde ont pourtant été émises par A. de Caumont et de Surigny, lors du Congrès archéologique de 1862. Ils recommandent de ne pas toucher aux monuments antiques sous prétexte de les restaurer "on a que trop d'exemples déplorables en France de cet aveuglement avec lequel certains architectes ont gratté ou refait à neuf des parties anciennes qui avaient un grand prix avant cette opération"<sup>48</sup>. Comme le souligne Isabelle Durand, ces travaux ne relèvent pas d'une volonté identitaire viennoise mais d'une restauration expérimentale menée par des architectes formés à la restitution<sup>49</sup>. Cette intervention est d'ailleurs contestée en 1875 par l'archéologue Allmer. Selon lui, la restitution de la *cella* est plus inspirée des prestigieux exemples romains que basée sur une analyse fine des traces. Tony Desjardins reprend la polémique quatre ans plus tard : le monument renfermait de "telles lacunes", laissait "tant à l'interprétation" qu'il était difficile d'éviter l'écueil des "innovations douteuses"<sup>50</sup>. Dans les parties disparues totalement la personnalité de l'architecte Constant-Dufeux s'est trouvée "trop puissante pour l'œuvre à accomplir, et l'artiste n'a su faire abnégation de ce qu'il savait en cherchant à compléter ce qui manquait... Trop de science peut nuire à une restauration". Selon lui l'artiste a bien plus consulté l'art grec que l'art romain pour la *cella*, la charpente apparente a un dessin d'assemblage moderne et les dorures "détonnent au milieu des mutilations que la restauration a justement respectées", enfin l'introduction d'un autel au milieu des marches du perron nuit à la circulation<sup>51</sup>. A la fin du siècle, Hippolyte Bazin, souligne les fautes commises et suggère une dérestauration pour rétablir autant que possible l'état primitif<sup>52</sup>.

### L'action du Comité d'histoire et d'archéologie

Etant donné l'ampleur des travaux d'urbanisme les opportunités de découvertes vont être exponentielles. Cependant, il est à noter que sous le Second Empire des initiatives, non officielles, mais privées vont être prises pour en contrôler l'hémorragie. En fait, il existe trois possibilités : soit les

---

(47) P. Gros, "Vienne le temple d'Auguste et de Livie. Le meilleur choix ?", *Archéologie et projet urbain*, Rome, 1985, pp. 108-109.

(48) Congrès archéologique de France 1862, à Saumur et à Lyon, Paris, 1863, p. 516.

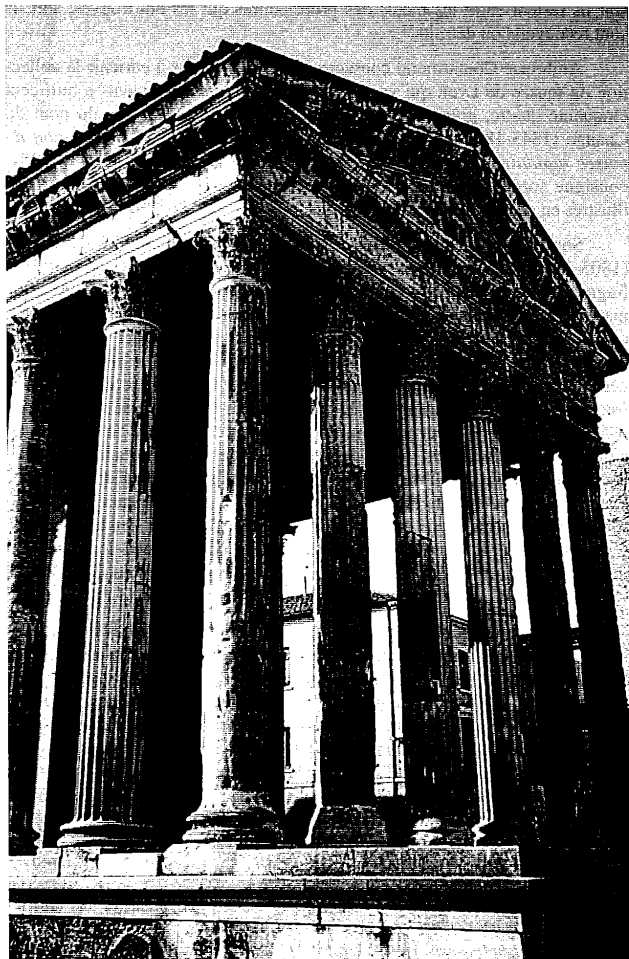
(49) I. Durand, 2000, pp. 20-24.

(50) T. Desjardins, "le temple romain de Vienne", *Congrès archéologique de France, Vienne 1879*, Paris, 1880, p. 423.

(51) T. Desjardins, 1880, pp. 434-435.

(52) I. Durand, 2000, pp. 25-26.





*Fig. 5. Vue actuelle du temple d'Auguste et de Livie à Vienne.*

objets découverts deviennent propriété du musée comme don ou acquisition, soit ils restent entre les mains des propriétaires qui les ont trouvés, soit ils sont recouverts ou détruits<sup>53</sup>.

Ambroise Comarmond consacre ainsi dix sept ans à enrichir la collection du musée de Lyon qui va passer de deux cents monuments à huit cent cinquante quatre, grâce aux fouilles de Vaise, à la démolition du pont du Change (1843-1846), à la création du quai Fulchiron... Sa *Description du musée lapidaire de la ville de Lyon*, publiée à Lyon entre 1846 et 1854, consigne soigneusement la provenance des fragments qui sont décrits et illustrés en de pittoresques assemblages.

Son remplaçant comme conservateur, Edmé Camille Martin-Daussigny (1805-1878), va également œuvrer pour “sauver tous les débris, tous les fragments, toutes les ruines ayant une valeur quelconque”<sup>54</sup>. “Les transformations considérables qui s’opèrent autour de nous donnent un intérêt particulier aux recherches archéologiques. Elles les rendent à la fois plus nécessaires et plus fructueuses. Plus nécessaires parce que, sans elles, on verrait disparaître à tout jamais des monuments liés à notre histoire, plus fructueuses car elles permettent de recueillir des fragments antiques”<sup>55</sup>. En 1857, il contribue à créer un Comité d’histoire et d’archéologie, au sein de l’Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Partant du constat que les travaux de démolition exécutés, tant à la campagne qu’en ville, mettent au jour des éléments dignes d’intérêt, dont les entrepreneurs ou propriétaires ne connaissent pas la valeur, il convient d’émettre des avis sur ses découvertes, leur interprétation et leur sens. Le Comité entend donc jouer un rôle de conseil scientifique, tout en surveillant les chantiers de façon à sauver les œuvres d’art ou en conserver l’image.

En 1865, des démarches sont entreprises auprès de l’administration de façon à ce qu’aucun marché de matériaux ne puisse avoir lieu sans réserver aux collections artistiques de la ville ce que les conservateurs jugent à propos de revendiquer. Si certains (particuliers, administration des hospices, service de la voirie municipale) rivalisent de générosité, d’autres ont des prétentions excessives qui rendent impossibles toutes acquisitions<sup>56</sup>. Lors des travaux de voirie, un délégué doit inspecter les chantiers pour détecter des fragments anciens, aucune percée de rue, pose d’égout, de canalisation de gaz, ou de rail de chemin de fer ne doit échapper à la surveillance.

---

(53) “Les découvertes faites à Vienne depuis l’année 1841 jusqu’à ce jour (1877)”, *Congrès archéologique de France, Vienne*, Paris, 1879, p. 17.

(54) *Revue du Lyonnais*, 1860, t. 1, p. 513-514.

(55) *Mémoire de l’Académie*, Lettres, 1861-1862, p. 116.

(56) Archives départementales du Rhône, Rapport du Comité d’Archéologie, 7 avril 1865, T 383.

Lors du congrès archéologique de 1867, Martin-Daussigny relate les péripéties liées à la surveillance de travaux réalisés aux abords de l'amphithéâtre des pentes de la Croix-Rousse (percée de la rue du Commerce, abaissement du niveau du jardin des plantes, création du chemin de fer). Entre 1857 et 1860, il va, avec l'architecte Chenavard, scruter les moindres tranchées, tout en sachant qu'aucune fouille n'a lieu dans un but archéologique. A cette époque, les terrains ont été lotis et il n'est plus possible de rechercher les canaux aqueducs vu par Artaud et Flacheron, "il fallut épier à chaque instant la moindre excavation et lorsque nous pouvions prendre une note, la cessation des travaux nous empêchait de poursuivre notre travail. Tantôt nous aurions désiré voir creuser à une plus grande profondeur, tantôt dans une autre direction que celle que suivait la voirie. Souvent les travaux interrompus reprenaient au coeur de l'hiver dans le moment le plus défavorable pour étudier".

Les fouilles n'étant ni stratigraphiques, ni dirigées par des personnes compétentes, il convient d'apporter le plus grand soin aux observations. Il rappelle qu'Artaud et Comarmond notaient l'emplacement d'une découverte d'un fragment, mais négligeaient de préciser l'état dans lequel était l'objet : couché, debout, isolé de maçonneries, sur son lit de pose ou employé parmi des matériaux ; or seuls ces détails permettent de juger s'il était à cet endroit à l'époque romaine où réemployé dans des constructions ultérieures. "L'absence presque totale de ces documents de la plus haute importance nous a empêché de fixer d'une manière certaine la véritable place qu'occupaient dès l'antiquité des édifices"<sup>57</sup>.

Toute découverte est publiée soit dans les *Congrès archéologiques* soit dans la *Chronique archéologique* insérée, entre 1858 et 1860, dans la *Revue du Lyonnais* puis et de 1861 à 1867, dans les *Mémoires de l'Académie*<sup>58</sup>. La discipline archéologique gagne en précision et en diffusion, mais les moyens manquent toujours pour empêcher les déprédations. Ainsi, aucune mesure ne peut être prise, en 1854, pour éviter le percement d'un réservoir de 52 m de diamètre dans la *cavea* de l'amphithéâtre. De même, disparaissent les ponts de Grange-Blanche et de Saint-Didier, les arceaux de l'aqueduc du mont Pilat, les arcades du réservoir de Sourcieux. Le ministre de l'Intérieur a accordé au préfet, en 1852, quelques subsides pour les aqueducs Beaunant en précisant que ces monuments sont à considérer comme publics et à surveiller en tant que tels<sup>59</sup>. Cependant, la seule mesure prise a été la pose de

(57) Martin Daussigny, "Notice sur l'amphithéâtre et l'autel d'Auguste à Lugdunum", *Congrès archéologique de France, 1862, Saumur et Lyon*, Paris, 1863, pp. 420-443.

(58) s.n.d., *le deuxième centenaire de l'Académie nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon, 1700-1900*, Lyon, 1900, p. 159.

(59) Lyon, Archives Départementales du Rhône, T3831, Lettre du ministre au préfet du 17 février 1852.

nouveaux écriteaux incitant à les respecter<sup>60</sup>. Le Comité d'histoire et d'archéologie, conscient qu'en l'absence de sanctions les déprédations ne peuvent cesser, suggère de responsabiliser les communes et propose au classement l'aqueduc du mont Pilat<sup>61</sup>. Le réservoir de Saint-Just est classé dès 1862, mais il faudra attendre 1906 les restes de l'aqueduc du Gier.

Ce comité va quand même jouer un rôle essentiel, pendant les dix années qui correspondent aux grands travaux urbains conduits par le préfet Vaïsse, mais il ne parvient pas à constituer une documentation iconographique ou "recueil figuré des monuments archéologiques de Lyon et de ses environs, intéressant par leur caractère architectural où les simples souvenirs historiques qui s'y rattachent", devant servir aux architectes chargés des restaurations<sup>62</sup>. De même, s'il regroupe des académiciens et des collaborateurs extérieurs, il ne fédère pas les archéologues de la région. Son activité va donc décroître en 1867, au moment où l'activité constructive ralentit.

## LES DÉBUTS D'UNE ARCHÉOLOGIE RAISONNÉE

### Premières recherches archivistiques et stratigraphiques

Dans les années 1870, l'archéologie devient une science reconnue et c'est ainsi que la "Société littéraire, historique et archéologique" remplace la "Société littéraire" fondée en 1807<sup>63</sup>. Les archives s'ouvrent aux historiens et les éditions d'inventaires (1864 pour les Archives départementales du Rhône, 1865 pour les Archives municipales), de catalogues de manuscrits et de documents historiques se multiplient. L'archiviste Marie-Claude Guigue (1832-1889) peut alors faire paraître un ouvrage sur les voies antiques identifiées à partir des hôpitaux médiévaux en 1877.

Auguste Allmer (1815-1899) débute sa carrière comme dessinateur et perceuteur à Vienne dans les années 1855. Il se prend au jeu de l'archéologie en suivant les travaux du chemin de fer qui mettent au jour quantités de vestiges antiques. Puis, il s'efforce de copier les inscriptions du musée sans en entendre "le plus simple mot", mais c'est "ce mystère de l'inconnu qui prêtait à ces vieilles pierres énigmatiques un charme d'imagination à peine

(60) Lyon, Archives Départementales du Rhône, T3831.

(61) Lyon, Archives Départementales du Rhône, T3831, Rapport du Comité d'Archéologie du 7 avril 1865.

(62) "N'avons-nous pas à conserver par le dessin le souvenir des monuments qui ne pourront être sauvés, or le nombre de ces derniers est si grand quoi qu'on fasse. Il nous manque un recueil d'estampes et de photographies, chose aisée pourtant et que quelques uns d'entre nous ont commencé avec succès. Ce serait les planches d'une statistique monumentale de Lyon, du Lyonnais et des régions voisines", *Revue du Lyonnais*, 1859, t. 1, p. 347. 1860, t. 1, p. 513-514.

(63) H. Hours, "Le département à la découverte de son histoire", *Le Rhône, Naissance d'un département*, Lyon, 1990, p. 240.

effacé aujourd'hui par celui de leur intérêt véritable"<sup>64</sup>. Tandis qu'il se livre à sa passion, il rencontre l'éditeur Girard qui lui suggère de publier ses dessins, assortis de commentaires du conservateur du musée M. Delorme, les trois formant un "petit triumvirat d'antiquaires viennois". Malheureusement, Delorme, miné par l'incendie de la bibliothèque de Vienne, meurt sans avoir commencé à écrire et Alfred de Terrebase qui s'était proposé pour les commentaires d'inscriptions médiévales, le suit en 1871, toutefois après avoir terminé sa partie. Allmer va donc reprendre à son compte ces travaux et passer de simple dessinateur à épigraphiste et "chercheur d'inscriptions".

Publié en 1875, son ouvrage en six volumes ne comprend pas moins de deux mille inscriptions et un atlas de deux cents planches lithographiées. Il est récompensé en 1874, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Désormais, plus de présentations pittoresques avec accumulations artistiques mais des inscriptions dessinées au trait et sans effet.

Au même moment, à Vienne sont entreprises les premières véritables fouilles stratigraphiques. Leblanc conservateur du musée relate les découvertes lors du Congrès archéologique de 1879. C'est l'occasion pour lui de regretter que des mémoires n'aient pas été rédigés et des plans dressés lors des découvertes antérieures "aujourd'hui avec ces documents nous pourrions rétablir la ville romaine". Quatre tranchées, rue de Vilmaine, permettent de découvrir à moins 1 m 60 un sol romain, puis, à moins 1 m 85 des traces d'incendie, à moins 2 m 20 un sol couvert de cendres et de charbon avec un fût de colonne en choin et à moins 2 m 60 de la terre glaise. En 1876, d'autres fouilles sont faites au nord de l'église Saint-Maurice. Les descriptions sont extrêmement précises et étayées par de nombreuses dimensions "à deux mètres de profondeur, un mur de 0 m 65 de large sur 9 m de hauteur, au sud duquel à 0 m 70 de distance à 2 m 36 du sol, il s'est trouvé un massif en maçonnerie de toute la largeur de la fouille, ses dimensions sont en largeur 1 m 55 et en épaisseur 0 m 45, il est du XIV<sup>e</sup> siècle"<sup>65</sup>.

Devenu un archéologue respecté, Allmer crée en 1878, la *Revue épigraphique du Midi de la France*, qui deviendra plus tard la *Revue Epigraphique* de réputation internationale<sup>66</sup>. Il est ensuite sollicité par le maire de Lyon Gailleton en 1885 pour compléter le dernier catalogue du musée réalisé par Comarmond en 1854. Avec Dissard, ils publient *Inscriptions antiques du musée de Lyon* en cinq tomes en 1888." Selon H. Bazin, "les textes sont reproduits avec sûreté, classés avec méthode, traduits avec

(64) A. Allmer, A. Terrebase, *Inscriptions antiques et du Moyen-Age en Dauphiné*, Vienne, 1875, Introduction.

(65) Leblanc, "Fouilles archéologiques pendant les années 1875-1876-1877", *Congrès archéologique, Vienne*, 1879, Paris, 1880, pp. 61-72.

(66) J. Burdy, "Trois siècles d'Archéologie", *Trois siècles d'histoires lyonnaise*, l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts d Lyon, Lyon, 2000, p. 399.

rigueur, expliqués avec netteté par l'auteur qui étudie encore l'histoire, la topographie et les monuments de Lyon<sup>67</sup>.

Pendant ce temps, il va participer à plusieurs découvertes lyonnaises importantes. En 1869, à l'angle de la rue de Marseille et de l'Université sont mis au jour les vestiges d'un grand mausolée qui s'élevait en bordure de la voie d'Italie. Allmer en propose une reconstitution sous le nom de tombeau des Acceptii. En 1874 et 1875, des travaux de terrassement entrepris pour l'établissement du funiculaire et de la gare de Trion, mettent au jour de nombreuses sépultures et, en 1884, lors de la construction du groupe scolaire Ferdinand Buisson, cinq soubassements de tombeaux rangés parallèlement à la rue de la Favorite sont découverts. L'année suivante, le prolongement de la voie ferrée de Saint-Just en direction de Vaugneray, permet d'en dégager dix autres, alignés perpendiculairement à l'avenue Barthelemy Buyer. Allmer publie immédiatement ses dessins, coupes et plan de situation.

Que faire de ces découvertes ? Comme personne n'imagine conserver ces tombeaux en place, cinq sont démontés et transportés, par ordre de la municipalité, sur la place voisine de Choulans en un groupement plus pittoresque que scientifique, servant à la décoration du lieu, "en mettant de côté les questions de coup d'oeil et en les replaçant exactement dans la position où on les avaient trouvés, on eut pu doter Lyon d'une voie de tombeaux analogue à celle de Pompéi"<sup>68</sup>.

#### Les concours de la Société Académique d'Architecture

C'est au moment où s'érige la basilique de Fourvière, où la foi chrétienne s'exerce avec ferveur, que les recherches concernant l'amphithéâtre se multiplient. Découvrir enfin le lieu où furent exécutés les chrétiens en 177, dont Blandine, exerce une véritable fascination, plus religieuse qu'archéologique. En 1896 A. Lafon, professeur à la faculté des sciences de Lyon, acquiert des terrains à Fourvière et finance un premier dégagement. Dans une petite publication, et, avec force équations, il conclut à une ellipse et donc à un amphithéâtre. Les quelques fragments dégagés et de multiples comparaisons suffisent à estimer sa contenance : 23 890 spectateurs ! Lafon est soutenu par les archéologues comme Allmer qui n'hésite pas à déclarer "qu'il faut mettre au rang des erreurs et rayer définitivement de l'histoire de Lyon le martyre des chrétiens de l'an 177 à l'amphithéâtre national des Trois Gaules à la colline Saint-Sébastien. C'est à Fourvière, à l'amphithéâtre municipal de Lyon, qu'appartient ce sanglant événement"<sup>69</sup>. Grisard et

(67) H. Bazin, 1891, p. 181.

(68) H. Bazin, 1891, p. 228.

(69) A. Allmer, P. Dissard, *Musée de Lyon, inscriptions antiques*, t. II, p. 229, cité par A. Pelletier, "L'archéologie lyonnaise au XIXe siècle", *Recueil de mémoires et documents sur le Forez, publié par la Société de la Diana*, Montbrison, 2000, t. 28, p. 271.

Steyert risquent quelques objections : le terrain forme un hémicycle, l'ellipse est peu sensible, les points de trouvailles sont insuffisants et trop rapprochés.

L'architecte Rogatien Lenail réalise de nouveaux sondages contradictoires, mais il est vivement attaqué par Germain de Montauzan et Fabia qui les considèrent sommaires, hâtifs et clandestins<sup>70</sup>.

Il n'en faut pas plus pour animer l'imagination des élèves de Chénard. La Société Académique d'Architecture de Lyon, soucieuse de stimuler l'intuition, la logique, la réflexion et la créativité des jeunes architectes a lancé depuis 1893, des concours favorisant la "reconstruction" graphique des monuments à une période donnée. Celui de 1897 concerne l'amphithéâtre. Pour les parties disparues, il est précisé qu'ils peuvent consulter les travaux de Chénard, s'inspirer de l'amphithéâtre de Nîmes et du Colysée. Lors de la présentation, le jury ne peut cacher sa large satisfaction, le lauréat est Jean Cateland, seul critique : le fronton au milieu de la façade pour indiquer l'entrée, mais Cateland démontre, avec à propos, qu'il en existe un au Colysée et au second étage de celui de Nîmes (fig. 6). "En somme, le projet de restitu-

(70) Congrès archéologique de Lyon et Mâcon, 1935, Paris, 1936, p. 21-25.

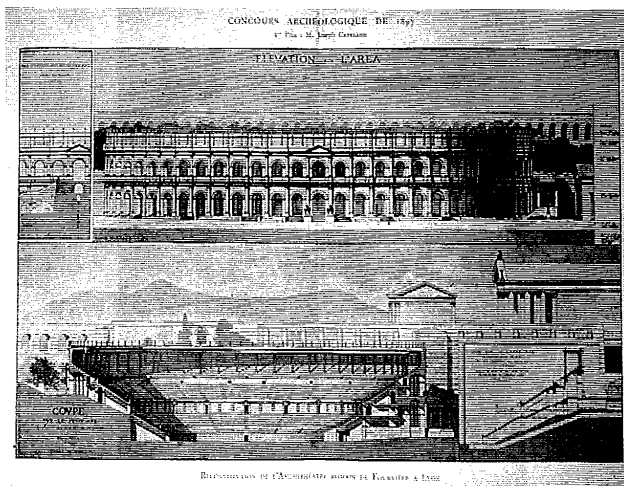


Fig. 6. J. Cateland "reconstitution de l'amphithéâtre de Lyon", *Annales de la Société académique de Lyon*, 1897.

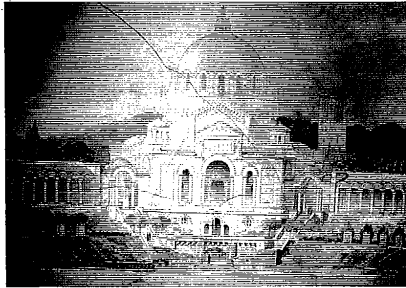


Fig. 8. E. Cateland "projet d'une église dédiée aux martyrs" élévation, Société Académique d'Architecture, fonds catelands.

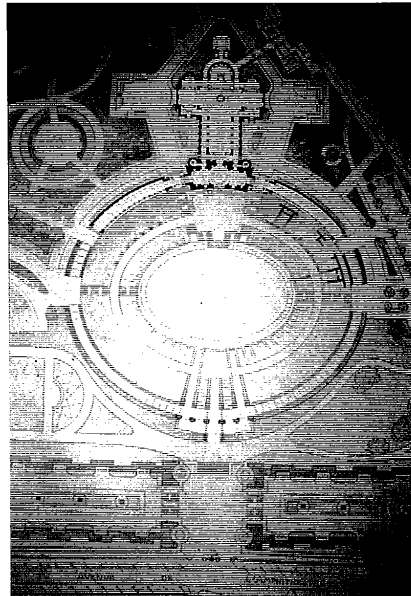


Fig. 7. E. Cateland "projet d'une église dédiée aux martyrs" plan, Société Académique d'Architecture, fonds catelands.



tion par sa conscience de relevé, l'intelligence de sa mise en lumière en font un document de la plus haute importance pour tous ceux qui s'intéressent aux manifestations des anciennes magnificences de notre ville"<sup>71</sup>

Trois ans plus tard, la commémoration de la fondation du christianisme inspire à la Société Académique un nouveau sujet de concours. Cette fois, l'amphithéâtre n'a pas à être reconstitué, ses vestiges doivent servir de socle à une église dédiée aux premiers martyrs. Emmanuel Cateland, frère du précédent, remporte ce concours alliant archéologie, inventivité et créativité (fig. 7 et 8). L'édifice, d'inspiration romano-byzantine, s'élève à l'arrière de l'ellipse de l'amphithéâtre qui sert partiellement de support à une colonnade inspirée de celle du Bernin à Saint-Pierre de Rome. Les restes antiques sont à la fois révélés comme témoignage historique et laissés partiellement en ruine et monumentalisés par un perron magistral face à l'entrée. Les plans sont jugés de premier ordre, quoique le peu d'élévation du dôme soit blâmé. Bien évidemment aucune réalisation n'en suivra et ce projet clot cette longue série des restitutions créatives. Il appartient au XXe siècle de parfaire les recherches en découvrant totalement ce qui était un théâtre et un odéon et en mettant en scène les vestiges *in situ*. Bien d'autres fouilles suivront que ce soit à Lyon et à Vienne, rétablissant progressivement la vérité archéologique<sup>72</sup>.

Au final, en matière d'archéologie, le charme de l'imagination dont parlait Allmer et surtout l'intuition ont souvent précédé et surpassé la rigueur scientifique. Avant d'être archéologues, les artistes-amateurs issus de l'École des Beaux-Arts, formés aux restitutions spectaculaires, voyaient dans leurs travaux souvent ingrats le moyen de raviver la flamme de l'Histoire, d'émerveiller leur contemporains et de pallier le relatif désintérêt de l'administration. Cette Antiquité rêvée dépassa souvent la réalité, pouvait-il en être autrement à un moment où dans les villes et campagnes l'Antiquité affleurait de toutes part ?

---

(71) *Annales de la Société Académique d'Architecture*, 1897.

(72) Entre 1911 et 1914 une première fouille est programmée sur de l'habitat gallo-romain au verbe incarné sous la direction de Germain de Montauzan (A. Pelletier, "L'archéologie lyonnaise au XIXe siècle", *Recueil de mémoires et documents sur le Forez, publié par la Société de la Diana*, Montbrison, 2000, t. 28, p. 270). A Vienne, en 1922, l'emplacement du théâtre est acheté et fouillé sous la direction de J. Formigé (J. Formigé, *Le théâtre romain de Vienne*, Vienne, 1950). En 1947, vient le tour de l'Odéon. Un crédit annuel est voté, à partir de 1934, pour entretenir les aqueducs (Délibérations du Conseil général du Rhône, du 19 octobre 1934). A Lyon, le théâtre et l'odéon sont mis au jour entre 1935 et 1940 et l'amphithéâtre des pentes de la Croix-Rousse en 1958.